

# Astrid Lulling

Astrid Lulling est une pionnière. Dépassant les frontières, brisant plafond et parois de verre, elle réalise une longue carrière politique à plusieurs échelles, où elle atteint les plus hauts échelons. Première femme maire d'une commune du Luxembourg, seule femme élue députée de ce pays en 1965, elle est une des douze premières femmes eurodéputées qui ont contribué à façonner le début de l'intégration européenne. Surtout, dans ces multiples engagements professionnels et associatifs (CECA, CES, CECIF, LEF, MEI), elle incarne une double militance, à la fois en faveur de la construction européenne et pour la cause des femmes.

Autrice: Claire Lafon

Date: Septembre 2025

Astrid Lulling est née le 11 juin 1929 à Schiffange, au Luxembourg. Après un diplôme de fin d'études secondaires, elle travaille brièvement comme enseignante remplaçante et préparatrice en pharmacie avant d'être embauchée, en 1949, comme secrétaire et rédactrice en chef de la principale fédération syndicale ouvrière du Luxembourg appelée *Letzebuenger Arbechter-Verband (LAV)* – l'Union des travailleurs luxembourgeois, où elle reste en poste jusqu'en 1963.

## Un passage à l'Europe par les syndicats et les études

Jeune syndicaliste, Astrid Lulling assiste à la naissance de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Elle travaille d'ailleurs comme collaboratrice pour le Bureau de liaison des mineurs et des métallurgistes auprès de la CECA à Luxembourg, de 1952 à 1963.

En parallèle, elle suit, de 1953 à 1955, des cours d'économie politique en Allemagne, à l'Université de la Sarre : une université créée en 1948 avec un profil international, proclamée « Université européenne » dès 1950, abritant l'Institut Européen depuis 1951, et réputée pour le bilinguisme français-allemand de son corps enseignant et sa volonté de mixer les traditions éducatives françaises et allemandes. Quadrilingue, elle parle ainsi le luxembourgeois, le français, l'allemand, et l'anglais.

Son orientation vers l'Europe continue ensuite puisque, de 1963 à 1971, Astrid Lulling travaille au Secrétariat syndical européen (la Confédération Européenne des Syndicats – CES) à Bruxelles, comme secrétaire générale des syndicats de travailleurs agricoles et de travailleurs de l'industrie alimentaire.

## Première femme maire, seule femme députée, une des rares eurodéputées : une carrière politique de pionnière

Elle fait par ailleurs carrière en politique, successivement dans trois partis différents, où elle s'engage à des postes à responsabilités et pour les femmes. D'abord, elle devient membre du parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL), où elle est Présidente des Femmes socialistes de 1963 à

1



Co-funded by  
the European Union

1971. Puis, en 1971, exclue du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois, elle cofonde le Parti social-démocrate (PSD) dont elle reste une figure de proue jusqu'en 1982 (notamment comme membre du comité exécutif du parti). Après la dissolution de ce PSD, elle est non inscrite de 1982 à 1984, puis elle rejoint finalement le Parti populaire chrétien-social (PCS ou CSV), un parti chrétien conservateur et fortement européeniste (membre du PPE et de l'Internationale démocrate centriste) dont elle devient vice-présidente de la section Luxembourg-Centre et membre du Comité national des femmes chrétiennes-sociales dès 1984.

Elle est élue à divers postes importants, au niveau local et national comme au niveau européen, et devient souvent la première ou la seule femme à occuper ses postes. En effet, en 1965, elle devient la seule femme élue à la Chambre des députés luxembourgeoise : un poste de député qu'elle conserve 25 ans (jusqu'en 1989), où elle préside le groupe du Parti social-démocrate (1974-1979) puis où elle est membre du bureau de la Chambre des députés (1984-1988). La même année, en 1965, elle est également élue députée socialiste au Parlement européen. Elle devient ainsi la première luxembourgeoise à siéger au Parlement européen (il n'y en avait même pas eu à l'Assemblée commune originelle), l'une des deux seules femmes parmi les 142 eurodéputés en 1965 et l'eurodéputée la plus jeune en 1965. En fait, Astrid Lulling fait partie des « douze premières femmes qui ont contribué à façonner le début de l'intégration européenne » (Guerra, 2022), ce chiffre comprenant les cinq femmes qui ont rejoint l'Assemblée commune d'origine dans les années 1950 et les sept autres qui ont rejoint le Parlement européen des années 1960<sup>1</sup>. À ce titre, elle est bien une pionnière, ayant joué un rôle dans la définition de la trajectoire du projet européen. Maria Pia Di Nonno, historienne de l'Europe, considère même Astrid Lulling comme l'une des « mères fondatrices de l'Europe des peuples » et « l'une des très rares personnalités (peut-être même la seule) qui a eu l'honneur de donner son nom à une salle d'une institution européenne avant son décès (la salle de lecture du Parlement européen à Bruxelles) » (Pia Di Nonno, 2021). Dans ce parlement européen, Astrid Lulling se bat pour l'égalité des droits entre femmes et hommes et conserve son siège jusqu'en 1974.

En parallèle, elle est élue en 1970 bourgmestre de Schiffange, devenant ainsi la première femme luxembourgeoise maire d'une commune, et elle reste à ce poste jusqu'en 1985 (puis comme conseillère communale jusqu'en 2000). Par ailleurs, après son premier mandat de députée européenne (1965-1974), elle continue à s'impliquer dans les institutions européennes comme membre du Comité consultatif des consommateurs auprès de la Commission européenne de 1974 à 1982. De plus, elle devient présidente du Comité du travail féminin (*The Women's Labour Committee*) du Grand-duché de Luxembourg pendant 16 ans (1980-1996) : un organe consultatif auprès du ministère du travail luxembourgeois qui, inspiré de ses homologues français, britannique et belge créés dans les années 1970, est à l'origine de la politique d'égalité professionnelle nationale. Enfin, Astrid Lulling est réélue au Parlement européen en 1989, où elle siège sans interruption jusqu'en 2014, cette fois au sein du Parti Populaire Européen (PPE dont elle devient membre du bureau en 2010) et comme doyenne du Parlement. Elle s'y focalise sur les questions économiques, la défense des agriculteurs, viticulteurs, chasseurs et apiculteurs, ainsi que sur l'égalité hommes-femmes. Elle est

---

<sup>1</sup> Dans l'assemblée commune, il y avait la néerlandaise Margha Klompé (1952), les Allemandes Maria Probst (1958) et Kate Strobel (1958), la belge Marguerite de Riemaecker-Legot (1958) et la française Jacqueline ThomePatenôtre (1958). Dans le Parlement européen, il y avait avec Astrid Lulling les Néerlandaises Johanna Schouwenaar-Franssen (1960) et Jacqueline Rutgers (1963), les Italiennes Erisia Gennai Tonietti (1961) et Nilde Iotti (1969), l'allemande Ilse Elsner (1961), et la luxembourgeoise Colette Flesch (1969).



d'ailleurs membre de la Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres. En 2012, dans cette commission, elle se prononce contre le rapport de Gustafsson sur « le Rôle des femmes dans l'économie verte » et prononce un discours sur la nécessité pour les femmes d'oser réclamer l'égalité salariale garantie par la directive européenne de 1975 mais jamais réellement appliquée. De plus, elle est Questeur<sup>2</sup> du Parlement européen pendant 10 ans, de 2004 à 2014.

## Du Centre Européen du Conseil International des femmes au Mouvement Européen : un engagement associatif pour l'Europe et les femmes

En parallèle de cette longue carrière politique, Astrid Lulling s'engage en faveur des femmes dans le milieu associatif. Elle devient d'abord présidente d'un foyer pour femmes au Luxembourg pendant 18 ans (1962-1980). Puis elle est élue présidente du Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) à quatre reprises (en 1975-1976, 1992-1993, 1997-1998 et 2008-2009) ; et présidente du Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF) pendant 10 ans (1989-1999) : des organisations féminines pacifistes et abolitionnistes. Enfin, elle devient présidente de la Fédération Nationale des Femmes Luxembourgeoises (FNFL) en 1992.

C'est en tant que représentante de ce CNLF et du CECIF qu'elle participe à la structuration du Lobby Européen des Femmes (LEF), la plus grande coalition d'organisations de femmes en Union européenne qui influence les institutions européennes vers plus d'égalité entre hommes et femmes. Elle devient en effet l'officier de liaison luxembourgeoise pour ce lobby en construction dans les années 1980, participant aux réunions et colloques préparatoires à ce LEF au même titre que Marcelle Devaud pour la France ou Liliana Richetta pour l'Italie, avant d'être happée par son nouveau mandat d'eurodéputée en 1989.

Après celui-ci, en 2016, elle est élue présidente du Mouvement Européen Luxembourg, association européenne et fédéraliste créée en 1949 et membre du Mouvement Européen International, qui soutient les actions de promotion de l'UE auprès des pouvoirs publics. Elle affirme alors que l'Europe a toujours été importante pour elle avec ses « normes et standards économiques, sociaux et environnementaux ambitieux ».

De nos jours, son travail au Parlement européen est reconnu puisque le bar du Parlement européen à Bruxelles a été rebaptisé « Astrid Lulling Lounge » après son départ de l'Institution. De plus, le journaliste Pascal Steinwachs estime qu'elle peut être considérée comme une « légende vivante de la vie politique » car « pratiquement aucune politicienne ne peut se prévaloir d'une carrière aussi longue qu'Astrid Lulling à 92 ans », avec 49 ans en politique dont 34 ans comme eurodéputée. Elle a été décorée dans plusieurs pays puisqu'elle est Grand officier de l'ordre du Mérite du Grand-Duché de Luxembourg, Grand officier de l'ordre de la Couronne de chêne (du Luxembourg), Commandeur de l'ordre de la République italienne et Officier de la Légion d'honneur de la République française.

---

<sup>2</sup> Cinq questeurs sont élus parmi les députés du Parlement Européen, pour un mandat de deux ans et demi, afin de superviser les questions administratives et financières qui concernent les députés.



Table 1. La carrière politique de pionnière à plusieurs échelles d'Astrid Lulling en quelques dates clés

Dates	Mandats politiques
1952-1963	Collaboratrice pour le <b>bureau de liaison des mineurs et métallurgistes de la CECA</b> au Luxembourg pendant 11 ans.
1963-1971	Secrétaire générale des <b>syndicats des travailleurs agricoles et des travailleurs de l'industrie alimentaire à la CES</b> à Bruxelles pendant 8 ans.
1965-1989	<b>Députée luxembourgeoise</b> pendant 25 ans. <i>Seule femme élue à la Chambre luxembourgeoise en 1965.</i>
1970-1985	<b>Bourgmestre</b> de Schifflange pendant 15 ans. <i>Première femme maire au Luxembourg.</i>
1965-1974	<b>Eurodéputée du PSE</b> pendant 9 ans. <i>Une des deux seules femmes parmi les 142 eurodéputés de 1965.</i> <i>Une des rares 31 femmes siégeant au PE de 1962 à 1979.</i>
1974-1982	Membre du <b>Comité consultatif des consommateurs auprès de la Commission européenne</b> pendant 8 ans.
1980-1996	Présidente du <b>Comité du travail féminin auprès du ministère de travail du Luxembourg</b> pendant 16 ans, où elle participe à la mise en place du Lobby Européen des Femmes.
1989-2014	<b>Eurodéputée du PPE</b> pendant 25 ans. <i>Parmi les rares personnalités à donner son nom à une salle d'une institution européenne avant son décès.</i>

### Pour en apprendre davantage

Guerra S. (2022), 'The Untold story of the twelve women who helped shape the early European Integration', *blog EUROPP*, site de la LSE [en ligne], URL : <https://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2022/07/18/the-untold-story-of-twelve-women-who-helped-shape-the-early-european-integration-process/>, consulté le 6 août 2022.

Jacoby, N. (2021), 'Astrid Lulling', dans : *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois* [en ligne], URL : <https://www.autorenlexikon.lu>, consulté le 2 août 2022.

Lafon, C. (2024), *Histoire et sociologie politiques des origines du Lobby Européen des Femmes. Quand des femmes et leurs organisations s'orientent vers l'Europe (1919-1993)*, Thèse de doctorat en histoire et en sciences politiques et sociales, Sorbonne Nouvelle et UCLouvain Saint Louis-Bruxelles.

Lulling A. (2018), *Mein Leben als Frau in der Politik* [autobiographie en allemand intitulée *Ma vie de femme en politique*], Éditions Schortgen.

Pia Di Nonno, M. (2021), « Marcelle Lenz Cornette : dans l'ombre du parlement européen » [en ligne], URL : <https://vitaminevaganti.com/2021/12/25/marcelle-lentz-cornette-allombra-del-parlamento-europeo/>, consulté le 20 septembre 2022.

Steinwachs P. (2022), 'Niemals aufgeben', *journal Lëtzebuenger* [en allemand].

